



## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### NOTE DE PRESENTATION

#### **1 – LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2018 du budget principal de la commune, des budgets annexes de l'eau et du lotissement La Voizelle.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif 2018 a été voté le 25 mars 2019 par le conseil municipal.

La commune garde une situation financière saine, avec un niveau de trésorerie élevé, un endettement très faible et une capacité d'autofinancement qui permet d'investir l'année suivante à hauteur de 2 500 000 €.

## **2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### **LES DEPENSES**

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 4 393 941,39 €.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2018</b>
O11	Charges à caractère général	1 343 624,00
O12	Charges de personnel	2 052 656,34
O14	Atténuations de produits	67 981,78
65	Autres charges de gestion courante	479 164,47
66	Charges financières	1 819,08
67	Charges exceptionnelles	-
68	Dotations aux provisions	2 939,90
O22	Dépenses imprévues	-
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 948 185,57</b>
O23	Virement à la section d'investissement	-
O42	Opérations d'ordre de transfert entre se	445 755,82
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 393 941,39</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de 7 % par rapport à l'année 2018. Le montant par habitant (825 €) reste proche de la moyenne départementale de la strate (797 €).

**Les charges à caractère général (O11) :** ce chapitre comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services. Il s'élève à 1 343 624,00 € soit une augmentation importante de 16,7 % par rapport à 2017.

Cette évolution est due essentiellement aux dépenses de spectacles au Carroir et aux travaux en régie (aménagement jardins familiaux et réhabilitation salle l'Atelier).

**Les charges de personnel :** la masse salariale pour 2018 s'élève à 1 980 258,72 € contre 1 936 589,86 € pour 2017 soit une hausse de 2,25 %.

La totalité du chapitre O12 (charges du personnel : masse salariale, assurance et CNAS) représente 52 % des dépenses totales de fonctionnement, taux qui reste stable par rapport à l'année 2017 et qui est dans la moyenne départementale de la strate.

**Les atténuations de produits (O14) :** ce chapitre a évolué de 3 %.

Ce poste comprend le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU d'un montant de 45 015,78 € pour 2018.

**Les autres charges de gestion courantes (65) :** ce chapitre a légèrement diminué (-1,79%).

Ce poste comprend les subventions versées aux associations avec un montant stable de 74 945,03 €. Il intègre également la redevance au SDIS (service d'incendie) soit 180 505,00 €.

Ce chapitre comprend également les indemnités des élus, ainsi que le forfait payé aux écoles d'autres communes pour les enfants de la Chaussée Saint Victor scolarisés dans autres communes, puis enfin les réservations de places à la crèche PARCADIX.

**Les charges financières (66) :** ont diminuées, elles s'élèvent en 2018 à 1 819 €.

La commune a un taux d'endettement très bas, avec un seul emprunt avec intérêts à un taux peu élevé.

**Chapitre 68 :** En 2018, il a été constaté des provisions pour dépréciation pour des recettes dont le recouvrement est incertain à ce jour.

**Le chapitre 042 Opérations d'ordres en sections :** ce chapitre comprend les opérations de dotations aux amortissements des immobilisations ainsi que les opérations de cessions

## LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2018 à 5 593 686,01 €, elles se répartissent ainsi :

Chapitre	Libellé	CA 2018
013	Atténuations de charges	35 571,08
70	Produits des services	291 278,40
73	Impôts et taxes	4 391 531,39
74	Dotations, subventions, participations	340 350,71
75	Autres produits de gestion courante	52 076,21
76	Produits financiers	52,61
77	Produits exceptionnels	347 416,57
78	Reprises sur provisions pour dépréciation	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 458 276,97</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 731,23
002	Excédent reporté	13 677,81
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 593 686,01</b>

Les recettes de fonctionnements ont augmenté de 8,2 % par rapport au CA de 2017.

**Les atténuations de charges (013) :** ce poste correspond aux remboursements de salaires et charges par notre assurance, des agents en congé maladie. Il a diminué de 14,37%

**Les produits des services (70) :** les recettes générées par les services à la population (cantine, garderie, accueils de loisirs et de jeunes, ventes concessions cimetièrre....) sont en baisse de 15 % par rapport à 2017.

**Les impôts et taxes (73) :** ce chapitre comprend principalement le produit des taxes directes (TF, TFNB et TH) qui reste stable, la commune ayant choisi de ne pas augmenter les taux depuis 2012.

Les taux sont :

- Taxe Habitation : 15,11 %
- Taxe Foncière sur bâti : 21,44 %

- Taxe Foncière sur non bâti : 54,48 %

**Les dotations et participations (74) :** ce chapitre diminue chaque année (-4% en 2018).

Cela est dû à la diminution depuis plusieurs années de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat dans le cadre du redressement des finances publiques (- 18,88% en 2018).

**Les autres produits de gestion courante (75) :** ces recettes comprennent essentiellement les loyers et locations de salles.

**Les produits exceptionnels (77) :** ce poste retrace les opérations de cession d'immobilisations, les remboursements de sinistres par l'assurance et des dépenses des exercices précédents annulés.

Ce poste a fortement augmenté en 2018 (+ 320 053, 63 €) suite à la vente du Château des Basses Roches.

**Le chapitre 042 Opérations d'ordres en sections :** Ce chapitre comprend l'amortissement d'une subvention d'équipement et les opérations entre sections pour inclure les travaux en régie en investissement.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DEPENSES

Le montant total des dépenses d'investissements pour 2018 est de 1 565 728,94 €.

Ces dépenses se détaillent comme suit :

Chapitre	Libellé	CA 2018
48 à 132	Opérations d'équipement	1 223 564,10
13	Subventions investissements	87 200,00
16	Emprunts	49 640,00
O20	Dépenses imprévues	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 360 404,10</b>
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 731,23
O41	Opérations patrimoniales	83 593,61
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 565 728,94</b>

**Les opérations d'équipement :** ce poste a diminué en 2018. Les dépenses réelles d'équipement s'élèvent à 1 223 564,10 € contre 2 080 099,19 en 2017.

Mais un reste à réaliser (dépenses engagées en 2018 mais non réalisées) de 1 140 735,33 € est reporté sur 2019. Il concerne essentiellement la construction du court de tennis couvert et des travaux de voirie.

Les investissements importants de l'année 2018 ont été :

- Les travaux de voirie,
- La construction du local associatif,
- La clôture du terrain de football synthétique,
- Acquisition de 4 véhicules : 2 camions pour les services techniques, 1 véhicule électrique pour la Police Municipale et 1 minibus pour le service des sports,

- Enduit façade école des Basses Roches
- Enfouissement des réseaux rue du Coteau

**Les emprunts (16) :** le remboursement en capital des emprunts en 2018 s'élève à 49 000,00 €. L'endettement par habitant à fin 2018 s'élève à 75 € par habitant alors que la moyenne de la strate départementale est de 722 €.

**Le chapitre 040 Opérations d'ordres en sections :** Ce chapitre comprend l'amortissement d'une subvention d'équipement et les opérations entre sections pour inclure les travaux en régie en investissement.

**Le chapitre 041 Opérations patrimoniales :** retrace les opérations passées en cours d'année à l'intérieur des comptes d'investissements pour régulariser les travaux en cours et les études.

### LES RECETTES

Les recettes d'investissements s'élèvent pour l'année 2018 à un total de 3 364 496,70 € après un report de l'excédent d'investissement de 2017 de 1 098 917,39 € et un excédent de fonctionnement de 2017 reporté en 2018 de 1 280 000,00 €.

Chapitre	Libellé	CA 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 926,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés re	1 280 000,00
13	Subventions d'investissement	141 938,88
23	Immobilisations en cours	9 364,95
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 736 229,88</b>
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	445 755,82
O41	Opérations patrimoniales	83 593,61
OO1	Excédent reporté	1 098 917,39
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 364 496,70</b>

**Les dotations, fonds divers et réserves (10) :** ce chapitre comprend essentiellement le remboursement du FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA sur les investissements de 2017, pour 238 571,87 € et la taxe d'aménagement (taxe sur les permis de construire) pour un montant de 66 354,18 €.

**L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :** cette somme correspond à l'excédent de la section de fonctionnement dégagé sur l'année 2017 et transféré en section d'investissement.

**Les subventions d'investissement (13) :** les subventions perçues en 2018 concernent essentiellement les enduits de la façade de l'école des Basses Roches et l'achat du minibus pour le service des sports.

**Les emprunts :** il n'a pas été contracté d'emprunt en 2018.

Les investissements ont été uniquement financés par l'autofinancement et les subventions reçues.

A la fin de l'exercice, la commune est endettée à hauteur de 347 000 €.

**Les opérations d'ordre entre sections (040):** Ce chapitre retrace les dotations aux amortissements 2018 des immobilisations, ainsi que les plus-values sur les cessions.

**Le chapitre 041 Opérations patrimoniales :** retrace les opérations passées en cours d'année à l'intérieur des comptes d'investissements pour régulariser les travaux en cours et les études.

**L'excédent reporté (001) :** de 1 098 917,39 € est l'excédent dégagé en 2017 sur la section investissement et reporté sur 2018.

**Pour l'exercice 2018 :**

- La section de fonctionnement dégage un excédent de 1 199 745,39 € qui sera réparti comme suit :
  - o 1 180 000,00 € pour les besoins de financement en section d'investissement du BP 2019
  - o 19 745,39 € reporté en section de fonctionnement du BP 2019
- La section d'investissement dégage un excédent (après intégration des restes à réaliser) de 1 798 767,76 € reporté sur la section d'investissement du BP 2019.

La capacité d'autofinancement brute (CAF) de l'année s'élève à 1 333 067,00 €

La capacité d'autofinancement nette de l'année s'élève à 1 284 067,00 €

Malgré une diminution, la CAF reste à un niveau élevé et permet de financer des investissements importants.

Le fonds de roulement se reconstitue et le niveau de la trésorerie augmente. Il avait baissé en 2015 suite à la dépense de la construction du Carroir.

A la fin de l'année 2018, le fonds de roulement représente plus de neuf mois de dépenses réelles de fonctionnement.

Au 31 décembre 2018 le personnel de la commune se compose de :

- Agents titulaires : 48
- Agents non titulaires ou sous contrat : 6

**Ci-dessous quelques ratios financiers comparés à la moyenne nationale de la strate :**

- Charges de personnel nettes/habitant = 433 €  
Moyenne nationale dans la strate = 432 €
  
- Encours total de la dette/habitant = 75 €  
Moyenne nationale dans la strate = 722 €
  
- Total des charges réelles de fonctionnement/habitant = 825 €  
Moyenne nationale dans la strate = 812 €
  
- Dépenses d'équipement/habitant = 287 €  
Moyenne nationale dans la strate = 342 €
  
- Recettes réelles de fonctionnement/habitant = 1 112 €  
Moyenne nationale dans la strate = 992 €

### 3 - BUDGETS ANNEXES - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

#### BUDGET ANNEXE EAU

##### Section d'exploitation :

##### Dépenses

Chapitre	Libellé	CA 2018
O11	Charges à caractère général	3 608,50
65	Autres charges de gestion courante	-
67	Charges exceptionnelles	-
O22	Dépenses imprévues	-
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 608,50</b>
O23	Virement à la section d'investissement	-
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 233,02
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 841,52</b>

##### Recettes

Chapitre	Libellé	CA 2018
70	Produits des services	152 990,65
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>152 990,65</b>
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 126,08
OO2	Excédent reporté	180 252,97
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>336 369,70</b>

##### Section d'investissement :

##### Dépenses

Chapitre	Libellé	CA 2018
48 à 132	Opérations d'équipement	54 580,00
27	Autres immobilisations financières	
O20	Dépenses imprévues	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>54 580,00</b>
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 126,08
O41	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 706,08</b>



## Recettes

Chapitre	Libellé	CA 2018
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés re	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
O21	Virement de la section de fonctionnement	0,00
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	92 233,02
O41	Opérations patrimoniales	0,00
OO1	Excédent reporté	731 143,57
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>823 376,59</b>

Ce budget annexe de l'eau est essentiellement constitué

- Des recettes du contrat d'affermage avec la SAUR, pour 152 990,65 €
- De travaux d'investissements pour l'entretien du réseau d'eau pour 54 580,00 €
- Les opérations d'ordre (O40) retracent les dotations aux amortissements sur les biens.

### Pour l'exercice 2018:

- La section d'exploitation dégage un excédent de 129 078,18 €
- La section d'investissement dégage un excédent de 765 670,51 €

## **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA VOIZELLE**

Ce budget retrace les opérations liées à l'aménagement du lotissement La Voizelle :

- Aménagement des terrains et de la voirie
- Vente des terrains à construire

### **Section de Fonctionnement :**

#### **Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2018</b>
O11	Charges à caractère général	268,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>268,00</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock initial	367 727,91
002	Report déficit	209 490,52
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>577 486,43</b>

#### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2018</b>
70	Ventes de terrains aménagés	272 640,00
77	Subvention	-
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>272 640,00</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock final	304 846,43
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>577 486,43</b>

### **Section d'investissement :**

#### **Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2018</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Variation stock terrains stock final	304 846,43
001	Report déficit	367 727,91
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>672 574,34</b>

#### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2018</b>
168741	Avance du budget principal Commune	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Variation stock terrains stock initial	367 727,91
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>367 727,91</b>

A la fin de l'année 2018, tous les terrains du lotissement sont vendus, le budget annexe lotissement la Voizelle dégage :

- En section d'investissement un déficit de 304 846,43 €

